

Besoin de conseils pour l'après M1

Par **Zirka**, le **15/12/2012** à **00:18**

Bonjour à tous ! Je vous expose mon soucis : je suis actuellement en M1 à Metz et depuis ma première année de droit je souhaite devenir magistrat.. (ce qui restera sans doute qu'un beau rêve ^^). Je pars plutôt défaitiste pour le concours de l'ENM et envisage donc plusieurs plans de secours pour éviter de me retrouver sans rien. On m'a conseillé de tenter également le concours de greffière en chef pour par la suite retenter l'ENM, ce qui ne me déplaira pas. Cependant, dans l'hypothèse probable où je n'aurais ni l'un ni l'autre concours, il me reste la possibilité de m'inscrire à un M2 si ma moyenne cette année me le permet. Je suis très intéressée par les master droit privé général et droit pénal à Nancy mais comme ils sont (si j'ai bien compris) destinés aux futurs avocats et juges (grosso modo) je suis dans la même impasse.

Je suis également très intéressée par le M2 droit de la santé (j'adore tout ce qui touche aux responsabilités pénales, civiles, administratives) mais je ne sais pas s'il y a beaucoup de débouchés, et quelles sont les possibilités offertes après ce M2. Que faire ? :)

Par **Vardaria**, le **15/12/2012** à **13:52**

Bonjour,

Les M2 droit privé et droit pénal de Nancy ouvrent à tout et pas seulement aux juges et avocats. Tu devrais les tenter sans te fermer aucune porte.

Si tu veux un M2 qui prépare aux concours, il y a le M2 contentieux de Nancy qui pourrait te plaire.

Le M2 droit médical je ne suis pas très apte à t'en parler.

Bon courage

Par **Zirka**, le **15/12/2012** à **19:13**

Comment ça ils ouvrent à tout ? Ils ne sont pas destinés qu'à l'ENM et au CRFPA ? Et j'ai aussi une autre question un peu en rapport.. Je n'ai jamais fais de stage (on m'a toujours répondu par la négative et plus généralement on n'a même pas pris la peine de me répondre..), est-ce handicapant pour l'entretien de M2 ?

Je vais regarder plus attentivement ce M2, merci beaucoup pour la réponse !

Par Yn, le **16/12/2012 à 13:01**

N'hésite pas à multiplier les candidatures en M2 (une quinzaine de demande n'a rien d'extraordinaire si tu as un dossier moyen).

Petite précision : les M2 droit privé général sont des M2 recherche, c'est-à-dire qu'ils se destinent en priorité aux étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat. Néanmoins, sur la vingtaine d'étudiant de ce M2, très peu s'orientent vers un bac+8, et ces M2 constituent de bonnes préparations pour les concours, mais ce n'est pas leur objectif premier.